



BUREAUX A LOUER

Rapport
partenaires
2007



ASSOCIATION POUR LE DROIT
A L'INITIATIVE ECONOMIQUE

Les trois missions de l'Adie	3
Le financement de l'Adie	3
Les partenaires bancaires	4
Les partenaires publics	6
Les entreprises	10
Les partenaires de l'Adie	14

[Maria Nowak, Présidente de l'Adie]



© Romain Joly

Le mot de la Présidente

Aide toi le Ciel t'aidera!

L'action que nous menons ne fait que traduire cet adage populaire « Aides toi, le ciel t'aidera! ». Elle repose, en premier lieu, sur l'initiative des personnes en difficulté. Mais elle ne pourrait exister sans la solidarité de nos partenaires. Cette solidarité publique et privée permet de tisser le lien social dans les deux sens : de l'Etat aux citoyens et des citoyens entre eux. La trame de solidarité n'en est que plus solide, même si, soyons honnêtes, la mobilisation d'un millier de partenaires constitue un travail énorme.

Le but de ce rapport, que nous éditerons désormais annuellement, est de marquer notre reconnaissance vis à vis de tous ceux qui ont voulu s'engager avec nous dans cette lutte contre l'exclusion basée sur le rapprochement de l'économique et du social. Parce que nous sommes toujours en déficit de moyens, par rapport à la demande, cette reconnaissance nous avons du mal à la manifester dans le quotidien, mais l'aide apportée par nos partenaires est plus qu'un soutien financier indispensable, elle est aussi un témoignage de confiance à notre égard, dont nous avons besoin pour avancer, à l'instar de nos clients.

Merci donc à nos partenaires de vouloir partager avec nous cette solidarité à l'égard de ceux qui, par leur propre effort, se transforment d'exclus en créateurs de richesse. L'action que nous menons, n'a pas un caractère humanitaire. Elle est au service de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale. Mais rien ne nous interdit de mettre un peu de cœur dans une démarche économique.

Olivier,
Carreleur



© Romain Joly

→ Les trois missions de l'Adie

- 1 **FINANCER** les projets des créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès au crédit bancaire et plus particulièrement ceux des chômeurs et des allocataires du RMI
- 2 **ACCOMPAGNER** les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité
- 3 **CONTRIBUER** à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit

Le financement de l'Adie

L'Adie mène son action grâce au soutien de ses partenaires. Publics et privés, ils sont plus de 700 partenaires nationaux et régionaux à avoir participé à la création de 8 297 entreprises en 2007.

Le financement des ressources de crédit

Les microcrédits de l'Adie sont financés en grande partie par les banques, grâce à des lignes de crédit mises à disposition de l'association.

Habilitée depuis quatre ans à emprunter pour prêter directement aux créateurs d'entreprise grâce à un amendement à la loi bancaire, l'Adie a simplifié la gestion des prêts et raccourci les délais de décaissement et les informations sur les remboursements. En 2007, la quasi-totalité de la production de microcrédits a été réalisée directement par l'association grâce aux partenariats avec les banques.

Une quarantaine d'établissements financiers financent les ressources de crédit.

Les prêts d'honneur, complémentaires des microcrédits, sont financés par la Caisse des Dépôts, des banques, des entreprises, des fondations et des collectivités locales.

Le financement de l'accompagnement

Afin d'aider ses clients à développer et pérenniser leur activité, l'Adie leur propose des services de conseil et de formation adaptés à leurs besoins. L'offre d'accompagnement est accessible aux créateurs pendant toute la durée de remboursement de leur prêt. Le financement de l'accompagnement est pris en charge par l'Union européenne, l'Etat, les collectivités territoriales, la Caisse des Dépôts, des entreprises et des fondations. Son coût est évalué en moyenne à 1600 euros par entrepreneur accompagné, non compris l'apport des bénévoles.

Le financement de la garantie

La garantie est assurée par le Fonds de Garantie pour les structures d'Insertion par l'Economie (FGIE), lui-même abondé par le Fonds de cohésion sociale, le Fonds Européen d'Investissement (FEI), les banques partenaires et les emprunteurs.



Céciliane,
Esthéticienne

Les partenaires bancaires

En 2007 une quarantaine d'établissements bancaires ont apporté les ressources de crédit à l'Adie.

Les ressources de crédit proviennent à la fois de partenariats de longue date et de collaborations plus récentes.

Daniel Lebègue, administrateur, Président du Comité de surveillance

La principale activité de l'Adie - l'octroi de microcrédits à des personnes en difficulté qui créent leur entreprise - est adossée à des partenariats conclus avec un grand nombre (38) de réseaux bancaires et sur les lignes de crédit accordées par les banques à l'association pour financer sa production de prêts (23 millions d'euros de nouvelles lignes mises en place en 2007).

L'originalité du modèle économique et social développé par l'Adie réside dans ce partenariat gagnant-gagnant entre un acteur spécialisé dans le microcrédit et l'accompagnement des créateurs d'entreprise d'une part, des banques généralistes d'autre part.

L'Adie bénéficie ainsi d'un refinancement garanti à des conditions de taux et de durée avantageuses tandis que les partenaires bancaires peuvent aborder dans des conditions sécurisées (taux de perte finale limité à 3 %) le marché du travail indépendant et proposer à cette catégorie de créateurs d'entreprise des services bancaires adaptés.

La mise en place, dans le cadre de l'article L 511-6 de la loi bancaire, d'une unité de gestion des prêts de l'Adie placée sous le contrôle spécial d'un comité de surveillance composé d'administrateurs qui sont des professionnels de la finance, contribue à l'efficacité et à la sécurité du dispositif.

- **L'Agence Française de Développement (AFD)** a mis à la disposition de l'Adie pour plusieurs années une ligne de crédit importante à destination des clients des directions régionales d'Outre-Mer.
- **La Banque Finama (groupe Groupama)** a souhaité collaborer à l'action de l'Adie en ouvrant une ligne de crédit sur trois ans à taux bonifié pour financer des prêts à l'attention des créateurs issus du milieu rural.
- **Le groupe Banque Populaire**, avec notamment le Crédit Coopératif, reste le principal réseau bancaire avec 40 % des mises à disposition pour le financement des prêts en 2007. Des accords ont été passés avec 17 établissements du groupe pendant l'année écoulée.
- **BNP Paribas** a prolongé son soutien à l'Adie avec le renouvellement d'une ligne de crédit de 5 millions d'euros, une contribution aux coûts d'accompagnement et le financement du Projet banlieues.
- **Le réseau du Crédit Agricole** qui avait entamé une collaboration en 2006 avec l'une de ses caisses régionales a poursuivi sa politique de mise à disposition de crédits dans plusieurs régions de métropole et d'Outre-Mer.
- Dans les quartiers, 18 sites ont fonctionné en partenariat avec **le Crédit Immobilier de France** qui a mis à disposition de l'Adie des fonds permettant d'octroyer à la fois des microcrédits et des prêts d'honneur. Le Crédit Immobilier de France a participé également au financement de l'accompagnement des créateurs.
- **Les Crédit Municipaux de Lyon et de Nantes** poursuivent leur partenariat régional avec l'Adie depuis plusieurs années.
- **Le Crédit Mutuel**, partenaire historique de l'Adie, a poursuivi son appui à l'association via des lignes de crédit régionales : huit fédérations ont ouvert des lignes de refinancement pour répondre aux besoins locaux de microcrédits.

- **HSBC** est devenu partenaire de l'Adie en juillet 2007. La banque a mis à sa disposition sur tout le territoire métropolitain une ligne de un million d'euros pour le second semestre. Le groupe HSBC, qui a soutenu divers réseaux de microcrédits internationaux, marque ainsi pour la première fois son appui à un réseau français de microcrédit.
- **La Société Bordelaise de CIC**, partenaire depuis 1997 en Aquitaine, a poursuivi sa collaboration locale avec l'Adie.
- **La Société Générale**, partenaire depuis 2006, a renouvelé la ligne nationale d'un million d'euros sur l'année écoulée. Comme l'année précédente, la Société Générale a contribué aux coûts d'accompagnement à hauteur de 10 % de la ligne de crédit. Une filiale du groupe, la Société Générale Calédonienne de Banque, a mis en 2007 à disposition de la direction régionale de Nouvelle-Calédonie l'équivalent de 670 000 euros pour le refinancement des microcrédits locaux.

Les ressources de crédit proviennent également de l'utilisation de l'épargne salariale solidaire confiée à l'Adie en général sur trois à cinq ans. Les principaux partenaires de l'Adie dans ce domaine sont AXA IM, Natixis Interepargne, Société Générale Asset Management et le Crédit Coopératif.

Le soutien du Crédit Immobilier de France dans les quartiers

Depuis 2001, le Crédit Immobilier de France et l'Adie contribuent à financer la création d'activité dans les quartiers sensibles. Ce sont plus de 2 500 entrepreneurs issus de ces quartiers qui ont pu bénéficier d'un microcrédit, d'un prêt d'honneur ou d'un service d'accompagnement au sein des sept Boutiques de l'Initiative dont les deux partenaires ont assuré le développement. Le volume des prêts décaissés depuis la mise en oeuvre du partenariat a dépassé les 7,5 millions d'euros. Une vingtaine de sites ont pu bénéficier du soutien du Crédit Immobilier de France en 2007.

Aux côtés de la Caisse Centrale qui a financé à la fois les ressources de crédit et certains postes de Conseillers crédit, les Sociétés anonymes de Crédit immobilier (SACI) devraient poursuivre le partenariat localement ou prendre en charge des actions complémentaires dans le droit fil de leur engagement sociétal qui concerne également le logement social. Une très belle complémentarité pour cet acteur local qui compte dans le paysage de la Politique de la Ville.

Le Projet banlieues de BNP Paribas

Le Projet banlieues de BNP Paribas, initié à la suite de la crise des banlieues de l'automne 2005, prend appui sur quinze années de partenariat actif entre l'Adie et BNP Paribas pour le développement du microcrédit. Depuis 2006, la Fondation BNP Paribas apporte son soutien au développement du microcrédit dans les quartiers sensibles, en aidant à la création de six nouvelles antennes ainsi qu'à l'agence pilote Adigo de Montpellier. Le Projet banlieues doit permettre la création et l'accompagnement de 700 nouvelles micro-entreprises sur trois ans. L'une des spécificités de ce projet est de développer la prescription par le bouche-à-oreille au sein des créateurs d'entreprise. En 2007, 348 microcrédits ont été délivrés et deux nouvelles antennes ont été inaugurées dans le quartier des Izards, à Toulouse, et celui de La Duchère, à Lyon.



© Romain Joly

Cyril,
Potier

Les partenaires publics

L'Etat a continué en 2007, au niveau central, de soutenir l'ingénierie et des expérimentations en direction des créateurs d'entreprise.

Claude Brevan, administratrice déléguée aux quartiers sensibles, ancienne Déléguée interministérielle à la ville

Un partenariat actif avec les pouvoirs publics est indispensable à l'efficacité de l'action de l'Adie pour promouvoir le microcrédit comme moyen de faire sortir de la précarité des personnes auxquelles on ne pense pas lorsqu'il s'agit de développer des activités économiques. Les conventions de partenariat qui se sont beaucoup développées en 2007 témoignent des rapports de confiance établis avec les partenaires publics : administrations centrales et déconcentrées, ANPE et ACSE, Caisse des Dépôts. Mais l'Adie agit également en étroite collaboration avec les collectivités territoriales et leurs institutions représentatives ; c'est ainsi qu'ont été signés en 2007 deux accords-cadres avec l'Association des Régions de France et l'Association des Maires de Grandes Villes de France. Plus près encore des réalités locales, des accords conventionnels avec la quasi totalité des Régions, près de 70 départements et 230 communes et intercommunalités soutiennent l'Adie, par des apports financiers qui permettent de soutenir les créateurs mais également en insérant son action dans des politiques locales très concrètes de développement économique.

- **L'Acsé** (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) a pris le relais de la Délégation Interministérielle à la Ville et du FASILD (Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations) pour financer à la fois des actions innovantes dans les quartiers et CréaJeunes, programme destiné aux jeunes des quartiers souhaitant créer leur entreprise.
- **La DCASPL** (Direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions Libérales) a contribué dans le cadre d'une convention triennale à la mise en place du Pack'Adie qui présente aux clients de l'association les différents produits et services. La DCASPL a également participé aux actions de l'Adie dans les quartiers, à l'amorçage d'un projet de développement rural et à la réalisation de l'étude pérennité insertion.
- **La DGAS** (Direction Générale de l'Action Sociale), partenaire historique de l'Adie, soutient une nouvelle fois les actions auprès des Gens du Voyage et des zones rurales.
- **La DGEFP** (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) a renouvelé son soutien pour la professionnalisation de l'offre d'accompagnement, le développement des actions dans les quartiers, la promotion de l'entrepreneuriat féminin et le développement des services à la personne.
- **La DPM** (Direction de la Population et des Migrations) a également souhaité être présente sur le volet des publics issus de l'immigration en finançant, notamment, des supports de communication traduits dans différentes langues.

Par ailleurs, le réseau de l'Adie a bénéficié de nombreux soutiens déconcentrés, que ce soit au niveau des Préfectures, des Directions du Travail et de l'emploi ou des Directions de l'Action Sociale.

Dominique Dubois, Directeur général de l'Acsé, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Trop souvent nous ne retenons qu'une image négative des quartiers. Or, nombreux sont les jeunes de ces territoires qui développent des initiatives économiques, sans toutefois souvent disposer des modes d'accompagnement les plus adaptés pour faire aboutir leur projet.

Le dispositif CréaJeunes imaginé par l'Adie m'a paru pleinement répondre à ce besoin. Il offre en effet à ces jeunes un programme d'accompagnement complet : formation technique, développement personnel, immersion en entreprise, accès aux solutions de financement et remédie ainsi au manque d'expérience et de fonds propres de ces publics. Ce projet bénéficie en outre du savoir faire reconnu des équipes de l'Adie pour ces quartiers.

L'Acsé a donc souhaité soutenir fortement cette initiative et pour cela s'y est engagée sur le plan financier, mais également humain, en mobilisant ses équipes au plan régional et départemental. Ainsi, en Seine-Saint-Denis, en Essonne et en Haute-Garonne l'Acsé s'y est impliquée pour faciliter le démarrage de ce programme.

Avec pour objectif d'amener 500 jeunes à la création d'entreprise, CréaJeunes rejoint l'une des priorités fixées par l'Acsé à travers son programme d'intervention : soutenir les actions innovantes d'insertion professionnelle des jeunes des quartiers par la création d'activité.

- **L'ANPE** (Agence Nationale pour l'Emploi), dans le cadre d'une convention de partenariat, s'est engagée dans le soutien du programme CréaJeunes. Une dizaine de conventions locales ont également été conclues avec les directions régionales de l'Agence dans le droit fil de la convention triennale signée en 2006 entre Christian Charpy, Directeur général de l'ANPE, et Maria Nowak, Présidente de l'Adie.
- Le soutien de l'**ANSP** (Agence Nationale des Services à la Personne) a notamment permis la réalisation d'une étude qui montre le fort potentiel que représente le microcrédit pour le financement des activités créées dans ce secteur.
- **La Caisse des Dépôts**, partenaire historique de l'association, a renforcé son soutien au niveau national sur presque tous les grands axes de développement : quartiers, projet rural, études, système d'information, formation et professionnalisation du réseau de l'Adie. Le soutien du Fonds de cohésion sociale a permis la formation de bénévoles par son intermédiaire. Les directions régionales ont renforcé, pour certaines, leurs contributions aux fonds de prêts d'honneur et sont des partenaires de tout premier plan dans les régions.
- Au niveau des fonds structurels européens, les incertitudes se sont multipliées. Si une nouvelle convention « tête de réseau » a été signée pour l'année 2007 avec la **sous-direction FSE**, tous les financements régionaux n'ont pu être confirmés en raison d'une nouvelle programmation 2007-2013 qui tarde à se mettre en place.
- Néanmoins, le programme **PROXY**, destiné à proposer de nouveaux services aux créateurs d'entreprise, a pu se poursuivre grâce à un financement complémentaire du Fonds Social Européen dans le cadre d'EQUAL.
- L'expérimentation, lancée fin 2006 en collaboration avec l'**UNEDIC** (Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce), d'accompagnement de chômeurs créateurs d'entreprise dans le bassin d'Amiens affiche des résultats à la hauteur des objectifs : 200 créateurs d'entreprise ont été accompagnés en 2007.

UNEDIC/Adie Un partenariat gagnant pour les repreneurs et créateurs d'entreprises

Les partenaires sociaux, dans le cadre de l'assurance chômage ont développé depuis 2001 les mesures et dispositifs destinés à accélérer le retour à l'emploi et à garantir sa pérennité. Les créateurs et repreneurs d'entreprise font partie intégrante de cette démarche. L'Adie est en responsabilité de l'accompagnement spécifique dédié aux créateurs et repreneurs d'entreprise sur le bassin d'emploi d'Amiens en Picardie, au titre de l'appel d'offre européen lancé par l'Unedic en juin 2006. 400 accompagnements sont prévus sur 2007 et 2008.

L'accompagnement se décline en amont et en aval du projet pour garantir la pérennité des créations ou reprises d'entreprises et rassembler toutes les conditions de réussite pour le porteur de projet.

Au cours de l'année 2007, 170 allocataires ont choisi de bénéficier de cet accompagnement dans des domaines professionnels très variés. À ce jour, 115 sont en accompagnement sur l'une des trois phases (évaluation du projet, accompagnement vers la création ou reprise, accompagnement post création ou reprise) et 43 créations (31) ou reprises (11) ont déjà été concrétisées.

Les résultats observés au cours de cette première année de mise en oeuvre constituent un encouragement à persévérer dans la voie d'un accompagnement renforcé et réellement personnalisé du public des repreneurs et créateurs d'entreprise.

La Caisse des Dépôts est partenaire de l'Adie depuis sa création

La Caisse des Dépôts a accompagné le développement et la structuration du réseau de l'Adie en apportant son soutien à la professionnalisation de ses équipes et la formation de ses bénévoles, à la mise au point d'un système d'information performant, à la constitution de fonds régionaux de prêts d'honneur et à sa bonne insertion dans les politiques territoriales en faveur de la création d'entreprise.

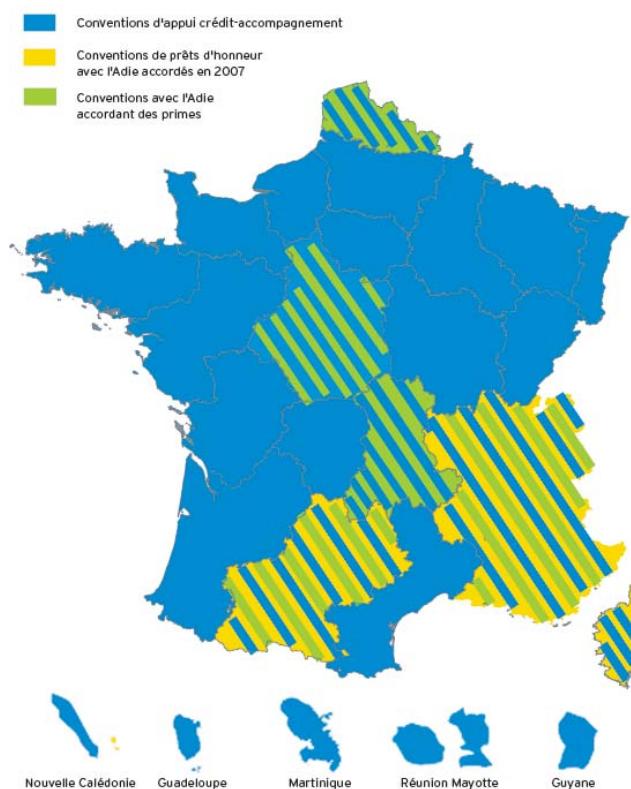
Elle co-finance également ses innovations et expérimentations :

- en direction de publics spécifiques, jeunes ou bénéficiaires de minima sociaux,
- dans des territoires prioritaires, quartiers urbains sensibles mais aussi zones rurales,
- pour la diffusion du microcrédit, garanti par le Fonds de cohésion sociale, ou de la micro-assurance.

La création et le développement des entreprises constituent un axe fort de l'action de la Caisse des Dépôts au service du développement économique des territoires. Dans cette perspective, contribuer à la création de petites entreprises et d'emplois pérennes peu délocalisables constitue une priorité.

Pour la Caisse des Dépôts, l'Adie, implantée sur tout le territoire, est un partenaire de référence dans le domaine de l'initiative et de la solidarité. Par son activité de financement et d'accompagnement des micro-projets, elle est aussi pionnière dans la lutte contre l'exclusion bancaire.

Partenariats avec les Conseils Régionaux



© Adie

Les partenariats avec les collectivités locales se sont développés. 23 régions, 85 départements et plus de 230 communes et communautés de communes participent au projet de l'association sous des formes très diverses. Plusieurs régions ont été très actives pour mettre en place des dispositifs d'apports en fonds propres pour les créateurs d'entreprise les plus démunis. Elles en ont souvent confié la gestion à l'Adie. Des appels d'offres ont été lancés tout au long de l'année 2007. L'association y a répondu seule ou en groupement avec ses partenaires. Les départements ont renforcé leur soutien en direction de l'accompagnement des allocataires du RMI et les communes ont souvent facilité l'action locale de l'association.

Il faut noter la signature d'un accord-cadre avec l'ARF (Association des Régions de France) qui recense l'ensemble des bonnes pratiques observées au cœur des territoires. Un accord a été donné par l'Assemblée des Départements de France

pour une convention nationale qui suivra celle de 2006 signée avec l'Association des Maires de Grandes Villes de France.

C'est au Salon des Maires que Maria Nowak a reçu, fin 2007, le Prix Ethique décerné par le Courrier des Cadres Territoriaux, prix qui témoigne de l'intérêt porté au microcrédit par les collectivités locales.

Marc Pommereau,
Président du Conseil général d'Indre-et-Loire

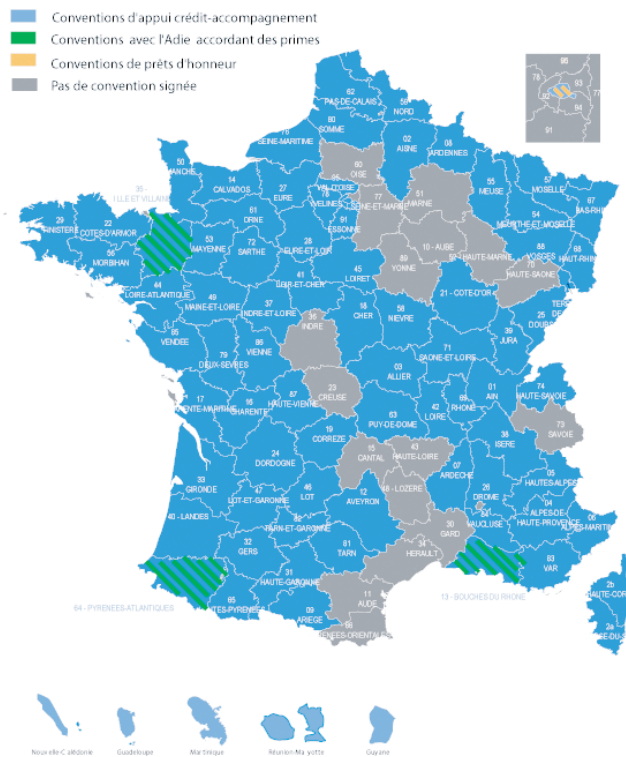
Le Conseil général d'Indre-et-Loire a fait du retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté une de ses priorités en développant notamment des actions d'insertion par l'activité économique. Une véritable stratégie a été mise en place reposant sur la qualité de l'accompagnement et sur l'aide à l'insertion professionnelle, plus spécifiquement à la création d'entreprise.

Dans le cadre de ce dispositif, le Conseil général d'Indre-et-Loire apporte depuis 1999 son soutien à l'Adie. Grâce, en effet, à un réseau de bénévoles de qualité, elle est devenue l'organisme de référence en matière de prêt auprès des personnes les plus défavorisées, souvent exclues du système bancaire, qui souhaitent créer leur propre activité et sortir ainsi de la précarité. Ce partenariat entre le Conseil général et l'Adie donne toute satisfaction. Il s'est ainsi concrétisé en 2006 et en 2007 par une aide apportée, sous forme de prêts, de conseils et de suivis post création, à plus de 400 personnes, dont des allocataires du RMI, souhaitant créer une entreprise.

Les actions plus élargies de l'Adie sont aussi soutenues par le Conseil général comme la Semaine du Microcrédit, opération tout à fait intéressante dans la mesure où elle permet de faire connaître ce dispositif au plus grand nombre et de sensibiliser l'opinion à la cause de la création d'entreprise par les personnes éloignées de l'emploi et de l'innovation.

Il existe en Touraine un fort potentiel de créations d'entreprise. Nous continuerons d'encourager ces projets qui, à terme et grâce au microcrédit, permettent aux personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique de retrouver une place active au sein de la société.

Partenariats avec les Conseils Généraux



Alain Rousset, Président de l'Association des Régions de France et président de la région Aquitaine

En signant en mai 2007 un accord cadre de partenariat avec l'Adie, l'Association des Régions de France a souhaité affirmer le soutien apporté par les régions françaises au développement du microcrédit comme instrument de lutte contre la pauvreté, et comme outil de développement économique et de créations d'emplois au cœur des territoires.

Les Conseils régionaux ont tous défini, à travers les schémas régionaux de développement économique élaborés en concertation avec les différents acteurs et les autres collectivités locales, leur stratégie et leurs priorités pour développer l'activité et l'emploi sur leurs territoires. Le microcrédit est partout apparu comme un outil pertinent pour favoriser l'initiative des plus fragiles d'entre nous ou de ceux qui par leur patronyme ou leur adresse éprouvent plus de difficultés à s'insérer dans le marché du travail. C'est pourquoi l'ensemble des régions soutient l'action de l'Adie.

A l'heure du Grenelle de l'insertion, il est important de rappeler que la création de son propre emploi, pour peu que l'on soit accompagné et soutenu dans la démarche par des professionnels comme ceux de l'Adie, constitue d'une part une vraie voie de réinsertion dans la société, d'autre part une vraie source de création de richesse, contribuant ainsi au développement économique global.



Juan Carlos,
Plaquiste

Les entreprises

Les partenariats avec les entreprises ont continué à se développer de manière très significative en 2007. Si les partenaires bancaires ont contribué au renforcement des lignes de crédit, elles sont également très actives pour financer des actions d'accompagnement: c'est le cas de BNP Paribas - au travers de sa banque de détail, sa fondation ou de ses filiales comme le Cetelem -, de la Société Générale, du Groupe Banque Populaire dont fait partie le Crédit Coopératif, de HSBC, du Crédit Immobilier de France ou du Crédit Agricole. Des sociétés d'assurance de grande renommée, AXA, MACIF, Entrepreneurs de la Cité, sont venues rejoindre le cercle de partenaires privés en participant à des projets de micro-assurance. Groupama participe depuis la fin de l'année 2007 à un programme de développement du microcrédit en milieu rural.

Pierre Silvy, membre du Bureau de l'Adie, coordinateur des comités de crédit

De toujours, l'Adie a été appuyée par des entreprises privées. Pour satisfaire plus de créateurs exclus du crédit traditionnel, la part des entreprises privées dans le financement du budget de l'Adie a quasiment triplé de 2004 à 2007, que ce soit directement ou via des fondations.

Une diversité nouvelle caractérise les partenaires privés de l'Adie :

- diversité d'établissements - les banques et le secteur financier en général sont rejoints par des sociétés d'assurance, des entreprises industrielles et de services;
- diversité de partenariats - au-delà des lignes de crédit et des subventions à l'Adie, c'est l'implication directe de salariés ou de retraités d'entreprises dans l'accompagnement des créateurs, ce sont des primes sur concours pour le développement de projet d'entrepreneurs installés ou de la formation professionnelle... Par ailleurs, des partenariats de compétence permettent à l'Adie d'améliorer sa relation clientèle ou son approche du risque.

Ce développement apporte donc à l'Adie des moyens indispensables à la satisfaction des besoins de ses clients et à l'amélioration constante de son professionnalisme. Et il est bien la marque de la volonté d'entreprises de plus en plus nombreuses d'affirmer dans les faits leur responsabilité sociale, en interne comme en externe.

Laser s'est beaucoup investie dans l'amélioration du dispositif d'accueil téléphonique par le Numéro Vert de l'association, l'innovation technologique et le soutien aux créateurs au travers d'un fonds de prêts d'honneur national (voir encadré).

Le soutien des entreprises hors secteur bancaire a été particulièrement en croissance. Un grand nombre de partenaires historiques ont confirmé leur soutien.

- **ATAC**, la chaîne de supermarchés, a organisé « Quartiers d'énergie » une semaine consacrée au Développement Durable et a permis aux équipes de l'Adie d'être présentes dans les magasins de deux régions.
- **La Fondation d'entreprise internationale Carrefour** concourt à l'accompagnement de créateurs dans trois régions;
- **La Fondation d'entreprise Vinci pour la cité** accompagne et octroie des primes aux entrepreneurs dans le domaine du bâtiment ainsi qu'aux jeunes de quartiers participant au programme CréaJeunes. Par ailleurs, elle implique ses collaborateurs dans l'accompagnement individuel ou collectif des publics concernés;
- **La Fondation Jean-Pierre et Marie-Thérèse Le Roch-les Mousquetaires** a mis à disposition de l'Adie un fonds national de prêts d'honneur pour les services à la personne. La Fondation a également mobilisé les magasins du réseau Intermarché lors de la Semaine du Microcrédit;
- **La Fondation Levi-Strauss** favorise le développement et l'expérimentation de nouveaux produits dans les domaines du microcrédit, de la micro-assurance et de l'accompagnement des créateurs en mettant à disposition de l'Adie un fonds pour l'innovation;

- **La Fondation Lormouët** propose des primes aux créateurs en difficulté en complément du microcrédit ;
- **La Fondation Schneider Electric pour l'insertion des jeunes** met à la disposition de l'Adie un fonds de prêts d'honneur et appuie la création d'activités sur des territoires dévitalisés à travers le financement de l'accompagnement de jeunes micro-entrepreneurs ;
- **La Fondation Solidarité SNCF** participe à l'accompagnement de 78 jeunes sur trois ans et implique des bénévoles de l'Association des Bénévoles Cheminots dans cette action ;
- **La Fondation Veolia** pour l'élaboration et la mise en œuvre d'actions expérimentales au profit des zones sensibles en impliquant les collaborateurs de Veolia ;
- **Linklaters** apporte un appui juridique à l'Adie et à ses créateurs et participe au financement d'un accompagnement spécifique des créateurs en cessation d'activité ;
- **Microsoft** participe à la mise en place et au développement de formations dans le domaine des nouvelles technologies ;
- **Primagaz** propose aux installateurs plombiers-chauffagistes des formations « Professionnel Gaz Propane » ;
- **Swiss Re**, pour la deuxième année consécutive, a fait un don pour l'accompagnement des créateurs.
- **Vivendi** octroie des primes aux créateurs dans le domaine du développement des NTIC et participe à l'accompagnement des créateurs ;

De nouveaux partenaires se sont mobilisés autour de nombreux projets :

- **Banexi Capital Partners** accompagne le développement de micro-entreprises par le biais du concours « Elan d'idées » récompensant les meilleurs talents sous forme de primes et en leur proposant un parrainage par un chef d'entreprise ;
- **La Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)** et **Groupama** investissent dans le programme de développement économique en milieu rural et impliquent leurs collaborateurs sur le terrain ;
- **Renault Retail Group** propose des primes et participe à l'accompagnement de créateurs du programme CréaJeunes dans les domaines de l'automobile et des transports.

Marc Reneaume, Directeur général adjoint en charge de Veolia Eau France

Veolia Eau assure, pour le compte et sous le contrôle de nombreuses collectivités locales, la gestion du cycle de l'eau : protection de la ressource, production et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées et pluviales.

Elle agit en partenariat à long terme avec ses clients et inscrit par là sa mission dans un "engagement de territoire" qui la pousse à intégrer de plus en plus les préoccupations environnementales et sociales de ces derniers. Il lui est alors apparu naturel de s'intéresser à l'innovation que constitue le recours au microcrédit pour le développement économique et social d'un territoire urbain.

A l'initiative d'Éric Lesueur, Directeur de projets à Veolia Eau France et parrain du projet, l'Adie a ainsi bénéficié d'un appui financier de la Fondation d'entreprise de Veolia Environnement. Ce partenariat, d'une durée de 3 ans a permis le financement de nouveaux développements au sein de l'Adie, comme la mise en place d'un site internet pour faire connaître les activités des micro-entreprises qu'elle génère.

Au-delà de l'appui financier de notre Fondation, cette initiative repose aussi sur l'implication des salariés de l'entreprise, pour creuser les pistes d'appui opérationnel pour les nouveaux investisseurs aidés par l'Adie. Qu'il s'agisse de besoins de formation, de mise à disposition de lieux de stockage, de premier référencement commercial, d'implication bénévole de nos salariés ou retraités... de nombreuses pistes sont regardées conjointement, au plus près des besoins du terrain, par nos équipes et celles de l'Adie.

Avec ce double niveau financier et opérationnel de coopération, les clients de l'Adie et les équipes de Veolia participent de manière concrète au développement économique social des territoires. C'est ce "regard croisé" de l'entreprise et de l'Adie qui rend la démarche commune précieuse pour nos équipes.

Ces partenariats innovants apportent une valeur ajoutée exceptionnelle aux services délivrés par l'Adie auprès de ses créateurs. Les partenariats privés représentent désormais plus de 15 % des financements totaux de l'Adie contre près de 6 % en 2004. D'autres partenaires comme AEDIAN, Hogan & Hartson, Latham & Watkins, le cabinet Bird & Bird et le Boston Consulting Group mettent leurs compétences de leurs collaborateurs au service de l'Adie et de ses créateurs.

Jean Azéma, Directeur général de Groupama

Lorsque l'Adie nous a proposé un projet d'association afin de faciliter l'accès au crédit à des personnes défavorisées vivant dans des zones rurales où la population est particulièrement isolée, Groupama a immédiatement répondu présent.

En effet, depuis sa création au début du siècle dernier à l'initiative des agriculteurs, Groupama s'est toujours impliqué en faveur du maintien de l'emploi en milieu rural, et aujourd'hui encore, il représente souvent un employeur important au plan local, dans les cantons les plus reculés.

Si Groupama est aujourd'hui la première mutuelle d'assurance en France, c'est parce qu'il a conduit son développement en restant fidèle à ses principes d'action issus du mutualisme agricole : proximité, responsabilité et solidarité.

Le principe de proximité, tel qu'il s'incarne dans le groupe, revêt, bien sûr, une dimension géographique avec nos 4000 points de vente en France, mais il comporte, avant tout, une dimension humaine : les élus comme les collaborateurs du groupe sont en permanence au contact du terrain et à l'écoute des attentes et des besoins des clients.

Groupama et l'Adie partagent les mêmes valeurs et un souci commun de développement de l'humain, il nous a donc semblé normal d'unir nos atouts afin d'atteindre les publics les plus éloignés.

Notre engagement aux côtés de l'Adie est, pour Groupama, une démarche naturelle qui s'inscrit parfaitement dans notre philosophie et nos convictions.

Sophie Bonnaure, Déléguée générale Fondation d'entreprise Vinci pour la Cité

Depuis 2002, la Fondation d'entreprise Vinci pour la Cité aide des initiatives qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle.

En 2007, nous avons décidé de nouer un partenariat avec l'Adie pour soutenir des créateurs dans des quartiers populaires en leur apportant une prime au démarrage, et en finançant leur accompagnement par l'Adie. Ces personnes sont des jeunes entrés dans le dispositif CréaJeunes et des entrepreneurs du bâtiment. Parallèlement à l'aide financière de la Fondation, des directeurs de filiales de Vinci partagent avec eux leurs compétences pour les aider à débiter leur activité en évitant certains écueils.

En intervenant dès le lancement des projets, notre collaboration avec l'Adie nous permet de renforcer l'action que nous menons pour répondre aux urgences sociales dans les banlieues.

Roland Vaxelaire, Délégué général Fondation Internationale Carrefour

La Fondation Internationale Carrefour mène des actions de solidarité dans les domaines de l'aide humanitaire et la lutte contre l'exclusion. S'agissant de notre deuxième domaine d'intervention, l'Adie est depuis deux ans un partenaire idéal. Nous participons au soutien à l'initiative des personnes en difficulté en leur ouvrant l'accès au crédit et en leur apportant la formation et l'accompagnement dont elles ont besoin pour créer leur entreprise. Grâce à ce partenariat, la Fondation Internationale Carrefour accompagne 15 dossiers annuels et permet aux bénéficiaires d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur qualité de vie et celle de leurs familles. Aujourd'hui nous travaillons à la mobilisation de nos collaborateurs afin de leur permettre une implication aux côtés de ces nouveaux entrepreneurs.

Eric Boustouller, Président de Microsoft France, Vice-Président de Microsoft International

Dans le cadre de son action en faveur de l'employabilité des personnes en situation d'exclusion, Microsoft France se mobilise depuis plusieurs années auprès de l'Adie.

Nous croyons que les nouvelles technologies peuvent être de fantastiques vecteurs d'intégration et de solidarité, dès lors que les outils et l'accompagnement humain sont réunis. L'action en faveur de l'inclusion numérique repose tant sur l'accès aux outils que sur l'apprentissage des usages.

Pour contribuer utilement et efficacement au développement de ces micro-entreprises et favoriser à la fois intégration et réinsertion professionnelle, nous avons développé ensemble un programme d'initiation aux nouvelles technologies ainsi que des formations destinées à améliorer la visibilité sur internet et le référencement. Depuis le lancement des formations gratuites, plus de 1600 personnes ont bénéficié de ce programme. En 2008, nous souhaitons étendre ce projet et accroître la mise à disposition de nos compétences au service de l'Adie - que ce soit par le don de logiciels mais aussi par l'implication des collaborateurs de Microsoft auprès de l'Adie et des créateurs de micro-entreprises.

Ce programme contribue ainsi, je l'espère, à leur permettre de construire petit à petit leur activité, accroître leurs débouchés commerciaux grâce aux usages de l'internet, développer la rentabilité de leur entreprise par la réduction des coûts et des charges, optimiser leur gestion et peut-être un jour, créer des emplois.

Marie-Hélène Pierres, Déléguée générale Fondation SNCF

La Fondation SNCF porte le mécénat de solidarité de l'entreprise SNCF auprès des jeunes, partout en France : le cœur de notre action est de soutenir les associations qui aident les jeunes à se construire et à construire leur avenir. Engagés dans une démarche de responsabilité durable, nous voulons contribuer à être le catalyseur de leur ambition. Ces projets, portés par les associations, ont en commun d'être au bénéfice des jeunes confrontés à des difficultés et de mettre au premier plan la responsabilisation et l'initiative. Nos modes d'intervention s'élaborent dans une logique de proximité territoriale au service des acteurs régionaux.

Autant de points communs dans la philosophie d'action avec le travail de l'Adie. C'est donc naturellement que nous nous sommes retrouvés autour du projet CréaJeunes : adapter l'accompagnement de l'Adie pour tenir compte des difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes créateurs d'activité demandait de mobiliser des ressources complémentaires. Augmenter leurs chances de concrétiser, puis de pérenniser leur projet, tel est l'objectif commun qui a motivé notre engagement auprès de 78 jeunes sur trois ans.

Frank Boget, Directeur général Banexi Capital Partenaires

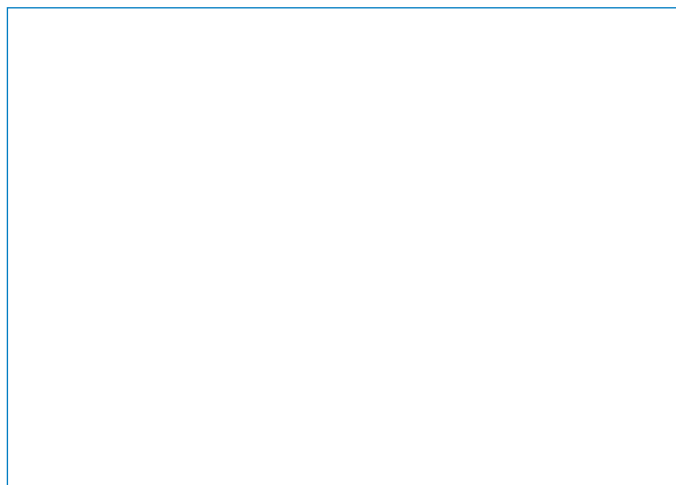
Banexi Capital Partenaires compte parmi les équipes les plus expérimentées de gestion de fonds dans l'investissement en fonds propres chez des PME (fonds gérés : 430 millions d'euros). Les membres de l'équipe souhaitent pouvoir appuyer quelques projets de création d'entreprise, mais pour ce faire, nous devons nous associer à un organisme familiarisé avec la sélection et l'accompagnement de créateurs.

Le nom de l'Adie s'est rapidement détaché parmi les partenaires potentiels et nous y avons trouvé la réactivité et le dynamisme qui ont permis à cette initiative de prendre corps avec le concours Elan d'Idées.

La vivacité des débats du Jury (associant des professionnels de Banexi Capital Partenaires et des chefs d'entreprises) et la difficulté à trancher entre les projets ont démontré la pertinence du choix des candidats sélectionnés par l'Adie.

Prix Spécial de l'Entrepreneur Social

Accordé par la Fondation Schwab et le Boston Consulting Group, le Prix Spécial du Jury a été remis à Maria Nowak le 18 décembre 2007.





Julie,
Pizzeria ambulante

Les partenaires de l'Adie en 2007

Partenaires nationaux

AEDIAN
AGENCE NATIONALE DES SERVICES A LA PERSONNE
AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE NATIONALE POUR LA COHESION SOCIALE ET
L'EGALITE DES CHANCES
ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DE FRANCE
ASSOCIATION DES REGIONS DE FRANCE
ATAC SUPERMARCHES
AXA IM
BANEXI CAPITAL PARTENAIRES
BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
BIRD & BIRD
BNPP AM
BNP PARIBAS
BOSTON CONSULTING GROUP
BOUTIQUES DE GESTION
CAISSE CENTRALE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE - CCMSA
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
CETELEM
COVEA FINANCE
CREDIT COOPERATIF
CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE
CREDIT MUTUEL
LA CROIX
DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI ET A LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE ET AU
DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN
DIRECTION DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS
DIRECTION DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES SERVICES
ET DES PROFESSIONS LIBERALES
DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SOCIALE
EURO RSCG
FEDERATION NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE
FINAMA
FINANCIERE ATLAS
FINANSOL
FONDATION BNP PARIBAS
FONDATION CETELEM
FONDATION D'ENTREPRISE INTERNATIONALE CARREFOUR
FONDATION ELLE
FONDATION LE ROCH LES MOUSQUETAIRES

FONDATION LEVI STRAUSS
FONDATION LORMOUET
FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC POUR L'INSERTION DES
JEUNES
FONDATION SCHWAB
FONDATION SOLIDARITE SNCF
FONDATION VEOLIA
FONDATION VINCI POUR LA CITE
FONDS DE GARANTIE POUR L'INSERTION ECONOMIQUE
FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT
FONDS SOCIAL EUROPEEN
FRANCE 3
FRANCE ACTIVE
FRANCE INITIATIVE
FREE
GROUPAMA SA
HOGAN & HARTSON
HSBC
IMS ENTREPRENDRE POUR LA CITE
INSTITUT DE FRANCE FONDATION BLANCMESNIL
LASER
LATHAM & WATKINS
LINKLATERS
MICROSOFT
MINISTERE DE L'OUTREMER
MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
NATIXIS
OCCURENCE
OSEO
PRIMAGAZ
RATP
RENAULT RETAIL GROUP
SCIENCES PO
SOCIETE GENERALE
SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT - SGAM
SOCIETE SUISSE DE REASSURANCES
SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE
UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE POUR
L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE
VIVENDI
WEBORAMA

Partenaires régionaux

Alsace

ANPE • Banque Populaire d'Alsace • Caisse des Dépôts • Caisse d'Épargne d'Alsace • Maison de l'Emploi et de la formation du pays de la région Mulhousienne • Conseil Régional d'Alsace • Conseil Général du Bas-Rhin • Conseil Général du Haut-Rhin • DDTEFP du Haut-Rhin et du Bas-Rhin • DRTEFP Alsace • Préfecture du Bas-Rhin • Préfecture du Haut-Rhin • Communauté Urbaine de Strasbourg • Villes de Bischwiller et de Haguenau • Fonds Social Européen

Aquitaine

ANPE • Banque Populaire • BNP Paribas • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne • Crédit Agricole • Crédit Coopératif • Crédit Immobilier de France • Crédit Maritime • Crédit Mutuel • Société Bordelaise de CIC • Société Générale • Conseil Régional d'Aquitaine • Conseils Généraux de Dordogne, de Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques • Communauté d'Agglomération de Pau • Communauté Urbaine de Bordeaux • Communauté de Communes de Bergerac, de Pau, du Canton de Castets, d'Oloron, d'Hasparren, de Mimizan, de Dax et de Saint Astier • DDP • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen • Services de l'État

Auvergne

ANPE • BNP Paribas • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne d'Auvergne • Crédit Immobilier du Puy de Dôme • Crédit Mutuel Massif Central • Conseil Régional d'Auvergne • Conseil Général de l'Allier • Conseil Général de la Haute-Loire • Conseil Général du Puy de Dôme • Clermont Communauté • Communauté d'Agglomération de Montluçon • Communauté d'Agglomération du Puy en Velay • Communauté d'Agglomération de Riom • Communautés de commune de la Montagne Thiernoise et de Monistrol/Loire • Ville de Thiers • DATAR • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen • Services de l'État

Bourgogne

ANPE • Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté • Caisse des dépôts et consignations • Caisse d'Épargne de Bourgogne- Franche-Comté • Crédit Immobilier de France • Conseil Régional de Bourgogne • Conseil Général de Côte d'Or • Conseil Général de la Nièvre • Conseil Général de Saône-et-Loire • Grand Dijon • Ville de Dijon • Communauté du Creuzot Monceau • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen • Services de l'Etat

Bretagne

ANPE • Banque Populaire Atlantique, Banque Populaire de l'Ouest • Caisse des dépôts • Crédit Immobilier de France • Crédit Mutuel de Bretagne • Fédération Bretonne du Crédit Agricole • Conseil Régional de Bretagne • Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan • Agglomérations de Rennes, Vannes, Lorient, St-Brieuc, Brest, Quimper, Saint-Malo • ACSÉ • Fonds Européen d'Investissement • Fonds social Européen • Services de l'État

Centre

ANPE • La Banque Populaire • BNP Paribas • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne du Centre Val de Loire • Caisse d'Épargne du Val de France Orléanais • Crédit Agricole Centre Loire • Crédit Immobilier de France • Crédit Mutuel du Centre • Conseils Régionaux • Conseil Général du Cher • Conseil Général de l'Eure-et-Loir • Conseil Général de l'Indre-et-Loire • Conseil Général du Loir-et-Cher • Conseil Général

du Loiret • DDTEFP • DRTEFP • Agglomérations d'Orléans, de Tours, de Blois, de Bourges et de Chartres • Villes de Dreux, Bourges et Vernouillet • Equal • FIV • Fonds Social Européen • Services de l'Etat

Champagne-Ardenne

ANPE • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne de Champagne-Ardenne • Crédit Coopératif • Crédit Immobilier de France • Conseil Régional de Champagne-Ardenne • Conseils Généraux des Ardennes et de l'Aube • DDTEFP des Ardennes, de l'Aube, de la Marne • Préfectures de la Région Champagne-Ardenne, des Ardennes, de l'Aube, de la Marne • Ville de Reims • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen

ANPE • Banque Populaire • BNP Paribas • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne PACR • Crédit Coopératif • Crédit Mutuel Méditerranéen • Conseil Général de Corse-du-Sud • Conseil Général de Haute-Corse • DDTEFP de Corse-du-Sud et de Haute-Corse • DRTEFP de Corse • Préfecture de Corse • Collectivité Territoriale de Corse, ADEC • Communauté d'Agglomération de Bastia • FEDER • Fonds Européen d'Investissement • PLIE d'Ajaccio

Franche-Comté

ANPE • Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté • Crédit Immobilier de France • Conseil Régional de Franche-Comté • Conseil Général du Doubs • Conseil Général de Haute-Saône • Conseil Général du Territoire de Belfort • DDTEFP du Jura • Préfecture du Territoire de Belfort • Communauté d'agglomération du Grand Besançon • Communauté d'agglomérations du Pays de Montbéliard • Délégation Régionale aux Droits des Femmes • FASILD Franche-Comté • Services de l'Etat • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen

Guadeloupe

BNP Paribas • Caisse des dépôts et Consignations • Société Générale Banque des Antilles • Conseil Régional de Guadeloupe • Conseil Général de Guadeloupe • Agence Française de Développement • Services de l'Etat • Fonds Social Européen

Guyane

ANPE • ADI • CDC • CNES • Région Guyane • Conseil Général • Agence Française de Développement • DRIRE • DRIV-DDE • DSU Cayenne et Saint-Laurent du Maroni • DTEFP • FEDER • FSE • SGAR

Ile-de-France

ANPE • Banque Populaire Rives de Paris • BNP Paribas • BP Val-de-France • BRED • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne Ile-de-France Paris • Crédit Coopératif • Crédit Immobilier de France • Crédit Municipal de Paris • Société Générale • Conseil Régional d'Ile-de-France • Conseils Généraux de la Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise, des Hauts-de-Seine, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-de-Marne, de la Seine-et-Marne • Préfectures du 91, 93, 95 et 78 • Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois-Montfermeil • Communauté d'agglomérations du Val de France • Villes de Noisy le Grand, Massy, Sevran • FASILD IDF • Fondation JM. Bruneau • Fondation BNP Paribas • Fondation Véolia • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen • Le Pelican LBO France • Mairie de Paris et Département de Paris • Services de l'Etat

Languedoc-Roussillon

BNP Paribas.

Lorraine

ANPE • Banque Populaire Lorraine-Champagne • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardennes (CELCA) • Crédit Coopératif • Crédit Immobilier de France • Société Générale • Conseil Régional de Lorraine • Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle, de Moselle, des Vosges et de la Meuse • DDTEFP de Meurthe-et-Moselle, de Moselle, des Vosges, de la Meuse • DRTEFP • Préfecture de Meurthe-et-Moselle • Préfecture de la Moselle • Communauté Urbaine du Grand Nancy • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen • EDF • Stratégie et Avenir

Martinique

AFD • BRED • CACEM • Caisse des Dépôts et Consignations • Antilles-Guyane • Crédit Agricole Martinique-Guyane • Conseil Général de la Martinique • DTEFP Martinique • Ministère de l'outre-mer

Midi-Pyrénées

ANPE • Banque populaire Occitane • BNP Paribas • Caisse des dépôts • Caisse Maladie Régionale • Crédit Agricole • Crédit Coopératif • Crédit Immobilier de France et SACI de Midi-Pyrénées • Crédit Mutuel Midi-Atlantique • EDF GDF Béarn Bigorre • Société Bordelaise CIC • Conseil Régional de Midi-Pyrénées • Conseils Généraux de Midi-Pyrénées • Contrat de ville du Grand Tarbes GIP • Contrat d'Agglomération du Grand Toulouse • Contrat de Ville de Toulouse • Mairie de Montauban • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen • Services de l'État

Normande

ANPE • Banque Populaire • BNP Paribas • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne de Haute-Normandie • Caisse d'Épargne de Basse-Normandie • Crédit Coopératif • Crédit Immobilier de France • Crédit Mutuel de Normandie • EDF • Schneider Electric • Région Basse-Normandie • Région Haute-Normandie • Conseil Général du Calvados • Conseil Général de l'Eure • Conseil Général de La Manche • Conseil Général de l'Orne • Conseil Général de la Seine-Maritime • DDTEFP 14, 27, 50, 61 et 76 • Agglomération de Rouen • Communauté de Communes du Pays d'Argentan • Ville de Dieppe • Ville du Havre • Fonds Social Européen • Fonds Européen d'Investissement • Services de l'État

Nouvelle-Calédonie

AFD • Caisse des dépôts et Consignations • Banque calédonienne d'Investissements • Calédonienne de Banque • Société Générale • Koniambo Nickel Sas • Société Le Nickel • Province des Îles Loyauté • Province Nord • Province Sud • Mission d'insertion des jeunes

Paca

ANPE • Banque Populaire des Alpes • Banque Populaire Côte d'Azur • Banque Populaire Provence Corse • BNP Paribas • Caisse des dépôts • Crédit Coopératif • Crédit Immobilier de France • Crédit Mutuel Méditerranéen • Groupe DAHER • Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur • Conseil Général des Hautes-Alpes • Conseils Généraux des Alpes de Haute-Provence, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var, du Vaucluse • Mairie de Cannes • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen • Paca Entreprendre • Services de l'État

Pays-de-Loire

ANPE • Banque Populaire Atlantique • Banque Populaire de l'Ouest • BNP Paribas • Caisse d'Épargne Pays de la Loire • Caisse des dépôts • Crédit Agricole Atlantique-Vendée • Crédit Agricole Maine-Anjou • Crédit Immobilier de France • Crédit Municipal de Nantes • Crédit Mutuel Loire-Atlantique Centre Ouest • Conseil Régional des Pays de la Loire • Conseils Généraux de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Sarthe, de Vendée • Agglomérations de Nantes, Angers, la Roche-sur-Yon, le Mans, Saint Nazaire • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen • Services de l'État

Picardie

ANPE • BNP Paribas • Banque Populaire • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne • Crédit Coopératif • Société Générale • Conseil Régional de Picardie • Conseils Généraux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme • DDTEFP de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme • ACSE • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen

Poitou-Charentes

ANPE • Banque Populaire • BNP Paribas • Caisse des dépôts • Crédit Agricole • Crédit Coopératif • Crédit Maritime • Crédit Mutuel • Société Générale • Conseil Régional de Poitou-Charentes • Conseils Généraux de Charente, de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de Vienne • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen • Services de l'État

Limousin

ANPE • Banque Populaire • BNP Paribas • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne Auvergne Limousin • Crédit Coopératif • Crédit Mutuel • Groupama • MSA • Société Générale • Conseil Régional du Limousin • Conseils Généraux de Haute-Vienne et de Corrèze • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen • Services de l'État

La Réunion

ANPE • L'Agence d'Insertion de La Réunion • Caisse des dépôts • Caisse d'Épargne de la Réunion • Crédit Agricole • Crédit Sofider OI • EDF • Le Réseau Points Chances (la Boutique de Gestion, la chambre de Métiers, l'APR, l'ARIPRAC, Réunion Entreprendre) • Conseil Régional • Conseil Général • Les Contrats de Ville • Le Territoire de la Côte Ouest • Les villes de Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Benoît, Saint-André • L'Agence Française de Développement • La Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion • La Direction du Travail et de l'Emploi • Fonds Social Européen • Les Missions Locales • Services de l'État

Rhône-Alpes

ANPE • AXIALIM • Banque Populaire des Alpes • Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté • Banque Populaire Loire-Lyonnais • BNP Paribas • Caisse des dépôts • Crédit Agricole Centre Est • Crédit Agricole des Savoies • Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes • Crédit Coopératif • Crédit Immobilier de France • Crédit Municipal de Lyon • Crédit Mutuel Dauphiné Vivarais • Crédit Mutuel Savoie-Mont-Blanc • Société Générale • Conseil Régional Rhône-Alpes • Conseils Généraux du Rhône, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Savoie et de l'Ain • Agglomération de Bourg en Bresse • Le Grand Lyon • La Métro • Pays de Gex • Pays Viennois • Villes de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Saint-Chamond, Seynod, Romans, Annemasse, Bourgoin-Jallieu, Bonneville, Valence, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villefontaine • Fonds Européen d'Investissement • Fonds Social Européen • Services de l'État